



Note de synthèse

Réintroduction du Bouquetin des Alpes en Chartreuse

Janvier 2010

Rappel du contexte

Le Parc naturel régional de Chartreuse s'est engagé dans le cadre de sa **nouvelle charte validée** en 2008 à œuvrer en faveur de la réintroduction du bouquetin des Alpes sur son territoire, axe fort en matière de **biodiversité**.

Gestionnaire de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse, ce secteur protégé du parc naturel régional abrite des milieux naturels particulièrement riches et variés qui présentent des caractéristiques adaptées aux exigences écologiques de l'espèce. La Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse a d'ailleurs inscrit ce projet dans son plan de gestion validé par l'Etat en 2007.

Ces orientations stratégiques locales font suite aux réflexions sur l'opportunité d'une réintroduction du Bouquetin des Alpes sur le massif de Chartreuse, initiées dans les décennies précédentes par plusieurs organismes (ONF, ONCFS, CORA...). La situation du massif par rapport aux sites voisins colonisés ne permet pas d'espérer un retour naturel, à cause de la rupture des corridors écologiques. Cette entité « insulaire » lui confère une position particulière au sein de l'arc alpin mais nécessite une action spécifique de réintroduction pour pallier à cette caractéristique.

Il est important de souligner que ce programme de réintroduction s'inscrit dans le cadre de la **stratégie nationale de réintroduction de l'espèce en France** et participe à l'objectif de reconstitution de l'aire biogéographique de l'espèce. « *La Chartreuse, et prioritairement son extrémité sud plus sa bordure dominant le Grésivaudan, offrira l'opportunité d'étudier l'utilisation d'un versant sec, par situation d'abri, dans un massif par ailleurs arrosé* » (Stratégie de réintroduction des bouquetins en France 2000-2015).

La situation actuelle ou l'absence de structures porteuses sur les autres massifs des Alpes susceptibles d'accueillir une population de bouquetins, fait que la Chartreuse s'impose aujourd'hui comme une priorité évidente pour ce type d'opération : existence d'une structure reconnue et légitime sur le territoire (Parc naturel régional), espace protégé réglementé (Réserve Naturelle Nationale) présentant toutes les garanties de protection et de pérennité, biotopes favorables, absence de prédation sur le massif ... font que la Chartreuse est actuellement prioritaire pour ce type d'opération.

Rappel historique sur le bouquetin des Alpes

La disparition :

- Présence attestée du bouquetin des Alpes en Chartreuse au moins jusqu'à – 3000 ans : gisements archéologiques.
- Abondant au 16ème siècle, le bouquetin a été exterminé suite à l'apparition des armes à feu. Les causes de cette éradication sont d'ordre cynégétique mais également d'ordre pharmacologique et magique.
- Disparition probable vers le 16ème siècle en Chartreuse comme dans tout l'arc alpin.

Un sauvetage in-extremis :

- Au début du 19^{ème}, seule une centaine d'individus, localisés dans le massif du Grand Paradis.
- 1821 : la chasse du bouquetin est interdite en Italie.
- 1856 : Victor Emmanuel II créait une réserve royale de chasse qui deviendra en 1922 le Parc National du grand Paradis.
- 1963 : création du Parc National de la Vanoise dont la vocation première est la protection du bouquetin des Alpes.
- 1981 le bouquetin devient le seul ongulé intégralement protégé en France
- Des programmes ambitieux de réintroduction liés à l'histoire des espaces protégés : Gran Paradiso (I), Hohe Tauern (A), Engadine (CH), Briançonnais, Haute-Savoie, Vanoise, Champsaur, Valbonnais, Mercantour, Queyras, Vercors...

Pourquoi réintroduire le bouquetin en Chartreuse ?

- Impossibilité de recolonisation spontanée en Chartreuse.
- Il s'agit à terme **d'obtenir un noyau pérenne de bouquetins des Alpes sur le massif** de la Chartreuse.
- De répondre au **double objectif de la charte du Parc et de la stratégie nationale de renforcer la biodiversité et de reconstituer les populations originelles** de bouquetins au sein des Alpes françaises.
- D'assurer un suivi scientifique de l'espèce suffisant permettant au programme « Chartreuse » **d'apporter un complément de connaissance** dont les espaces protégés utiliseront pour les translocations futures.
- De par le caractère insulaire du massif, la Chartreuse pourrait être à l'écart d'une éventuelle épizootie et servir dans le futur de « **population source** » pour le renforcement éventuel d'autres espaces protégés. La constitution d'une base sérologique garantira la traçabilité des animaux et l'absence de pathologies particulières. cette « carte d'identité » des animaux réintroduit pourra trouver son utilité dans le futur du fait du relatif isolement de ce noyau de population par rapport aux autres colonies présentes dans les Alpes Internes et en interrelations entre elles pour la plupart.

Description de l'opération

Il s'agit de réintroduire le bouquetin des Alpes aujourd'hui disparu de Chartreuse et de veiller à la viabilité de ce noyau qui constituera la colonie fondatrice. Pour cela, le programme se décompose comme suit :

1°) Recrutement spécifique pour l'opération d'un chargé d'étude « bouquetin ». Il aura en charge :

- de constituer, mobiliser et d'animer un réseau d'observateurs
- le suivi de l'espèce sur le terrain.
- de préparer et assurer toute la logistique pour les translocations qui auront lieu au printemps.
- La mise en œuvre de la stratégie de suivi et animera le territoire en relations avec les autres chargés de mission du Parc (chargée de communication et chargée des programmes scolaires notamment).

2°) Capture, transport et lâcher des animaux sur site.

1. Capture

15 animaux seront capturés dans le massif de Belledonne entre le 26 avril et le 15 mai 2010 puis 15 autres en Vanoise en 2011. La capture sera effectuée sous le contrôle des agents de l'ONCFS et des vétérinaires référents qui réaliseront par ailleurs diverses analyses pour contrôler l'état sanitaire des animaux. Les 8 à 12 porteurs nécessaires pour redescendre les bouquetins à la bétailière seront des acteurs locaux de la chartreuse (accompagnateurs en montagne, chasseurs, sylviculteurs, ONF, autres...).

2. Transport

Le transport des animaux se fera dans une bétailière louée pour l'occasion sous contrôle d'un vétérinaire

3. Lâcher

Calmés après avoir passé la nuit dans la bétailière, à La Plagne (Entremont le Vieux), les bouquetins capturés la veille seront relâchés tôt dans la matinée. A chaque opération seulement deux à trois animaux seront relâchés. Le personnel du PNRC, des réserves naturelles Rhône-Alpines, des parcs nationaux et de l'ONF sera associé mais également la population locale pour informer et canaliser le public.

Deux lâchers avec des classes d'Entremont-le-Vieux et de St-Pierre d'Entremont sont prévus, dont un où les médias, la population locale, les représentants du PNR, les financeurs... seront conviés.

3°) Suivi de l'espèce.

Le bouquetin est une espèce protégée, qui a de plus été sauvée in extremis de l'extinction, il est donc impératif de mettre en œuvre un suivi scientifique permettant de comprendre la dynamique de la population de bouquetin des Alpes réintroduite afin d'évaluer la réussite de l'opération. Ce suivi doit également permettre de faire avancer la connaissance de l'espèce et donc de participer à sa conservation et à sa recolonisation de l'Arc alpin.

Afin d'assurer ce suivi les bouquetins devront être équipés de boucles auriculaires et de collier émetteur (VHF) qui permettront de les localiser et de les identifier personnellement. Au fur et à mesure des années la proportion de bouquetins équipés diminuera puisqu'il n'est pas prévu de re-capturer et de rééquiper d'animaux sur la population qui s'établira en Chartreuse.

Le suivi s'organise en trois niveaux :

- Les « observateurs » : toute personne qui voit un bouquetin pourra devenir « observateur » en remplissant une fiche d'observation simple et ludique (couleurs des boucles, du collier, lieu exacte d'observation). Les fiches seront disponibles dans les commerces, les points relais du parc et téléchargeable sur le site internet.*
- Les « correspondants » : toute personne qui souhaite s'impliquer dans le suivi des animaux pourra participer à une petite formation « bouquetin » et par la suite remplir des fiches d'observation plus évoluées (âge, sexe...). Les « correspondants » deviendront des relais entre le personnel de la réserve et les « observateurs ».
- Le personnel de la réserve naturelle et les agents nature : ils réaliseront divers protocoles scientifiques à partir de critères biologiques spécifiques où les biais observateurs doivent être limités pour faciliter l'analyse statistique.

4°) Animation et sensibilisation des acteurs et usagers du territoire.

Afin d'informer, de sensibiliser et de permettre une appropriation locale du projet et de l'espèce diverses actions de communication ont été prévues et sont déjà en cours :

- Des animations sont réalisées par des accompagnateurs en montagne avec des classes de St-Pierre d'Entremont et d'Entremont-le-Vieux.
- Une journée d'information des accompagnateurs en montagne du massif a été faite au mois de janvier 2010 et sera renouvelée en mars.
- Un cycle de conférences thématiques, associant diverses associations locales et divers experts sur le bouquetin, est prévu pour fin mars.
- Divers supports de communication sont en cours de création.
- Un bulletin mensuel ou trimestriel sur le bouquetin sera envoyé à tous les acteurs concernés.
- Des actions de communication seront également menées lors de manifestations locales et régionales.